

Le professionnel intervient dans le cadre des politiques territoriales. Pour remplir ses missions, il doit comprendre l'environnement dans toutes ses dimensions qu'elles soient culturelles et humaines, économiques et sociales, territoriales, politiques, patrimoniale et environnementale. Il doit disposer d'une capacité de lecture et d'analyse transversale des territoires fondée sur une pratique concrète du terrain et sur des compétences dans les domaines de l'animation, de la gestion de projet, de l'économie, du développement et de la communication.

Il exerce des missions dans les secteurs des études et du développement territorial, de l'économie publique et sociale, des services et de la médiation. Acteur du développement dans une structure ou un territoire, il participe à l'accompagnement des mutations et transitions écologique, numérique, énergétique, alimentaire et sanitaire en cours, en travaillant dans des projets qui mobilisent différents acteurs locaux (collectivités, bailleurs, associations...) sur des questions aussi diverses que la rénovation urbaine, l'accès au logement, le développement culturel, la redynamisation économique, l'aménagement des espaces publics, les mobilités, la prévention, les questions écologiques et environnementales. Il allie la pratique de l'intervention et de l'accompagnement de projet, au suivi administratif et technique des projets. C'est un professionnel polyvalent qui intervient dans l'animation des territoires, le montage de projets, la gestion d'une structure et peut s'installer à son compte par la création d'une entreprise de services dans les territoires ruraux, comme par exemple la création d'un tiers lieu.

La caractéristique principale de ce champ professionnel reste la diversité qui dépend :

- Des catégories d'employeurs : collectivités territoriales, administrations, entreprises, associations, chambres consulaires, bureaux d'études... ;
- De la taille de l'organisme employeur ;
- Des secteurs d'activité des services : social, insertion, culture, loisirs, tourisme, développement rural, environnement ;
- Des fonctions : gestion de projets, animation, gestion d'une petite structure... ;
- Du caractère stable ou non de l'emploi.

Les emplois impliquent des déplacements sur le territoire, en complément de rencontres, réunions ou entretiens en visioconférence. Ils peuvent également nécessiter la pratique d'une langue étrangère, notamment lors d'activités d'animation. La pratique langue régionale peut constituer un atout dans certaines régions.

Le secteur d'activité est marqué par des situations de travail impliquant de bonnes capacités relationnelles et d'adaptation. Dans ces emplois de chargé de mission, animateur de structure ou de projet il faut maîtriser les institutions et leur fonctionnement ainsi que les organismes de filière et les relations qu'ils entretiennent entre eux.

Les caractéristiques transversales de ces emplois sont la réalisation de diagnostics de projet, de territoire ou de structure, par l'utilisation de méthodes participatives, et de traitement et d'analyse de données. Ces travaux lui permettent de co-construire des projets en lien avec les orientations territoriales et les attentes des acteurs, d'en établir les plans d'actions, d'en accompagner la mise en œuvre, qu'elle soit individuelle ou collective.

Quand le titulaire de l'emploi est en situation professionnelle de conduire des actions de communication, de promotion ou d'animation, il communique avec des partenaires, des élus, et des porteurs de projet, pour par exemple, animer un événement.

Organisé et méthodique dans le travail, selon son degré de responsabilité, il anime une équipe projet et peut encadrer une équipe de travail, voire une structure.

### → Débouchés

Ces métiers d'agent de développement, d'animateur ou de responsable de projet et ou de structure et de l'animation des territoires sont variés, avec des appellations et dénominations différentes, et une multitude d'employeurs. Si la polyvalence est nécessaire, elle s'inscrit dans une dynamique de travail d'équipe et en transversalité. Le professionnel travaille au sein d'une structure ou d'une association dont l'objet est relatif au secteur du développement des territoires et de l'animation de projet.

Le diplômé peut occuper de nombreuses fonctions :

- Animateur, coordonnateur de projet ;
- Animateur de territoire, de structure, de développement local, d'association de prestation de services ;
- Assistant chef de projet
- Chargé de développement local (ou agent chargé de développement)
- Responsable de structure (avec expérience professionnelle).

### → Accès à la formation

- Bac pro Services aux personnes et aux territoires
- Bac techno STAV

*Ceci est la liste des principaux diplômes admis. Les titulaires de Bac Pro qui ont une mention bien ou très bien au bac sont admis de droit dans les BTS correspondant à leur spécialité s'ils remplissent les conditions de candidature.*

 Programme

Matières	Horaires (1)
Lettres modernes	1h
Documentation	0h30
Langue vivante	2h
Education socioculturelle	5h
Education physique et sportive	1h30
SESG/Gestion entreprise (M1)	1h30
Histoire-Géographie	2h
Education socioculturelle	3h15
TIM	2h
Mathématiques	1h15
SESG/Gestion entreprise (M4, M6, M7, M8)	6h
SESG/Gestion commerciale (M5, M7, M8)	1h45

(1) Horaire hebdomadaire

**Validation**

L'organisation des épreuves prend en compte les modalités particulières de mise en œuvre de la certification. L'examen est organisé selon diverses possibilités :

- Par combinaisons entre des évaluations ponctuelles terminales (EPT) et des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) pour les scolaires ainsi que pour les apprentis et les stagiaires de la formation continue inscrits dans un établissement habilité à la mise en œuvre du contrôle en cours de formation (CCF)

**Epreuve E1 :**

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui (EPT)

**Epreuve E2**

- Construire son projet personnel et professionnel (ECCF)

**Epreuve E3**

- Communiquer dans des situations et des contextes variés (ECCF)

**Epreuve E4**

- Conduire un diagnostic de territoire préalable à un projet (ECCF)

**Epreuve E5**

- Mettre en place la communication professionnelle d'un projet ou d'une structure (ECCF)

**Epreuve E6**

- Organiser le travail pour les activités d'une structure (ECCF)

**Epreuve E7**

- Conduire un projet de territoire ou de structure (EPT)

**Epreuve E8**

- Accompagner les acteurs du territoire dans leurs projets (EPT)

 Descriptif des matières

En plus des enseignements généraux la formation comporte des enseignements professionnels :

- Techniques de communication
- Sciences économiques, sociales et de gestion – Gestion d'entreprise
- Sciences économiques, sociales et de gestion – Gestion commerciale
- Technologies de l'Informatique et du Multimédia
- Éducation socioculturelle

**Blocs de compétences**

**Bloc 1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui :** Saisir les enjeux de la réalité socio-économique, Se situer dans des questions de société, Argumenter un point de vue dans un débat de société

**Bloc B2 : Construire son projet personnel et professionnel :** S'engager dans un mode de vie actif et solidaire, S'insérer dans un environnement professionnel, S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers, Conduire un projet

**Bloc B3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés :** Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public, Communiquer en langue étrangère, Communiquer avec des moyens adaptés

**Bloc B4 : Conduire un diagnostic de territoire préalable à un projet :** Définir le cadre du travail pour le diagnostic à conduire, Traiter les données collectées, Produire une synthèse de diagnostic

**Bloc B5 : Mettre en place la communication professionnelle d'un projet ou d'une structure :** Elaborer un projet de communication, Animer un événement, Mettre en œuvre la communication externe d'une structure

**Bloc B6 : Organiser le travail pour les activités d'une structure :** Mobiliser un environnement numérique au service du travail collectif, Fédérer un collectif de travail, Organiser les activités d'un collectif de travail

**Bloc B7 : Conduire un projet de territoire ou de structure :** Elaborer une stratégie de réalisation d'un projet, Mettre en œuvre un projet, Conduire l'évaluation d'un projet, Communiquer dans un projet

**Bloc B8 : Accompagner les acteurs du territoire dans leurs projets :** Contribuer à la qualité du dialogue territorial, Apporter un appui économique et juridique à un porteur de projet, Formuler un conseil dans un contexte de transitions

 Stages

La formation comprend également 12 à 16 semaines de stage, dont 10 prises sur la scolarité. Le fractionnement des périodes sur les quatre semestres de formation est possible.

## ➡ Poursuites d'études

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle. Toutefois les titulaires du BTSA sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études. Ils peuvent préparer :

- CS Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural
- Licence pro agronomie spécialité valorisation des produits et des espaces montagnards
- Licence pro aménagement du territoire et urbanisme spécialité développement territorial et maîtrise de projets
- Licence pro aménagement du territoire et urbanisme spécialité entreprise et développement local
- Licence pro développement et protection du patrimoine culturel spécialité valorisation animation et médiation des territoires ruraux
- Licence pro management des organisations spécialité management des entreprises et des organisations du monde agricole
- Licence pro protection de l'environnement spécialité gestion des ressources environnementales en milieu rural. Métiers du développement durable
- le titulaire peut présenter, selon les réglementations en vigueur, des concours spécifiques de la fonction publique : filière animation, filière sociale et santé, spécialités animation, urbanisme et développement, gestion du secteur sanitaire et social.

Cette liste n'est pas exhaustive : il s'agit d'exemples des principales poursuites d'études après le BTS.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

## ➡ Où se former

### **Aude (11)**

Ecole Sup. La Raque - Lasbordes (Privé) **I**

### **Gers (32)**

L.E.G.T.A. Beaulieu-Lavacant - Auch (Public) **I**

### **Hérault (34)**

Lycée agricole BONNE TERRE - Pézenas (Privé) **A**

**I** formation initiale

**A** formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

## ➡ Pour en savoir plus

- [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)
- [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr) rubrique Ens. supérieur et recherche
- [www.portea.fr](http://www.portea.fr).
- [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)
- [www.parc-naturels-regionaux.tm.fr](http://www.parc-naturels-regionaux.tm.fr)

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/> les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**